

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port

Enquête publique du mercredi 2 octobre 2024, à 9h, au lundi 4 novembre 2024, jusqu'à 17h

DESIGNATION DES PIÈCES DU DOSSIER :

- ▶ **I. Dossier administratif**, dans lequel figurent notamment les avis exprimés par l'autorité environnementale (MRAE) et les Personnes Publiques Associées (Etat,...) ;
- ▶ **II. Projet de Plan Local d'Urbanisme** mis à l'enquête publique. Il est composé d'un Rapport de présentation (document A, comprenant l'**évaluation environnementale**), d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (document B), d'un dossier d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (document C), d'un Règlement écrit et graphique (document D) et d'Annexes (document E) ;
- ▶ **III. Registre d'enquête**, sur lequel chacun peut consigner ses observations ou propositions (*le registre papier est accessible en Mairie de Saint-Jean-Pied-de-Port ; le registre électronique est accessible via la page <https://www.registre-dematerialise.fr/5568>*)

Nota : le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier accessible en Mairie de Saint-Jean-Pied-de-Port (13 place Charles de Gaulle), pendant toute la durée de l'enquête, aux jours / horaires habituels d'ouverture, et d'une version dématérialisée accessible depuis les sites internet du registre dématérialisé (<https://www.registre-dematerialise.fr/5568>), de la CAPB (www.communaute-paysbasque.fr) et de la Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port (www.st-jean-pied-de-port.fr), pendant toute la durée de l'enquête. Il comprend l'ensemble des pièces mentionnées à l'article R 123-8 du Code de l'environnement concernant le projet de modification du PLU ainsi que les registres d'enquête (registre papier accessible en Mairie de Saint-Jean-Pied-de-Port + registre électronique accessible via la page <https://www.registre-dematerialise.fr/5568>).

Un accès gratuit aux dossier et registre dématérialisés est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique en Mairie de Saint-Jean-Pied-de-Port, dans les mêmes conditions que celles établies ci-dessus pour la consultation du dossier d'enquête publique sous format papier.

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Direction générale adjointe de la stratégie territoriale de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.